

Une grave affaire d'escroqueries aux assurances est évoquée devant le Tribunal correctionnel de Lille

Depuis 1928, un certain nombre d'individus commencent, avec la complicité de certains médecins, des escroqueries aux assurances de la vie et de la vie publique. Ils simulent des accidents, produisent de faux certificats de salaires et rapportent des témoignages de complaisance. Les médecins remettent de faux certificats et demandent des honoraires pour de prétendus soins qu'ils donnent aux victimes imaginaires.

21 INCULPÉS

En raison du nombre d'inculpés (21 personnes) et de la gravité des faits, le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Les inculpés ont fait une déclaration collective devant le Tribunal. Ils ont déclaré qu'ils n'ont jamais vu les victimes et qu'ils n'ont jamais eu de relations avec elles. Ils ont déclaré qu'ils ont été victimes de faux certificats de salaires et de faux témoignages de complaisance. Ils ont déclaré qu'ils ont été victimes de faux certificats de salaires et de faux témoignages de complaisance.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le Tribunal a décidé de faire connaître les noms des auteurs de ces escroqueries. Les noms des inculpés sont : Gaston Dumont, 30 ans, journaliste, rue Antoine-Trois, à Lille; Fernand Dumont, 29 ans, journaliste, rue Georges-Legrand, à Lille; Eugénie Lequesne, veuve Dumont, 66 ans, ménagère, quai Georges-Legrand, à Lille; Léon Vanroy, 50 ans, teneur de livres, 31, rue du Grand-Bas, à Lille; Louis Gély, 32 ans, brocanteur, chemin de la Chapelle, à Saint-Denis; Martial Lallemand, 31 ans, manœuvre, à Lille; J. de Sot; Camille Gaborien, 41 ans, manœuvre, sans domicile fixe, rue de la Chapelle, à Lille; et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Le second témoin était teneur de livres d'un commerçant; il recevait chez lui les lettres destinées aux inculpés d'aujourd'hui. Il est intervenu pour dire qu'il a vu un accident d'automobile survenu boulevard Montebello et pour lequel Fernand Dumont a touché une indemnité; le témoin indique que ce n'est pas Dumont qui a été victime de cet accident.

L'inculpé Lallemand a demandé au troisième témoin entendu de recevoir chez elle de la correspondance destinée, d'après lui, à des personnes formées par l'équipe dont il doit être le chef. Lallemand venait chercher des lettres destinées aux Dumont, à Gaborien et à Cojan. Ceux-ci n'ont rien reçu de la correspondance destinée à Fernand Dumont. Ces lettres émanant, parait-il, de compagnies d'assurances et étaient relatives aux accidents pour lesquels les inculpés formulaient des réclamations.

Le témoin suivant fait une déclaration analogue; les trois Dumont et Cojan venaient ensemble à l'estaminet qu'elle tient à Lille. Le cinquième témoin, un charpentier, on en arrive aux accidents organisés. Le témoin se trouvait dans un estaminet; on lui dit que son cheval venait d'occasionner un accident; il demanda à quel blessé; on lui dit qu'il était impossible de le constater, parce qu'elle était en dedans. On lui fit voir un individu disant être blessé au genou et le 34 ans, charpentier, à Loos, rue Waques-Jalu; René Cojan, 25 ans, manœuvre, 235, rue des Postes, à Lille; Kléber Verfaillie, 27 ans, manœuvre, à Lille; et le 24 ans, sans domicile fixe, à Lille; Louis Gély, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes; Edouard Dumas, 36 ans, ouvrier de Seine, à Paris; Ch. Blond, 41 ans, 22, rue de Fontenoy, à Lille; et Gustave Ghebray, 34 ans, rue Ancre-Pois, à Valenciennes.

Un charpentier raconte qu'il a involontairement renversé un cycliste, rue Nationale à Lille. Le cycliste a touché de ce fait une indemnité dont le montant était hors de proportion avec le préjudice subi. Il était accompagné de Vanroy qui fut indemnisé dans les mêmes conditions et la suite de manœuvres frauduleuses. Un autre conducteur rapporte que Vanroy s'est jeté devant ses chevaux et a provoqué l'accident; Germain Romond n'a rien dit.

Quelques témoins relatifs à des accidents de travail organisés sont ensuite entendus. L'audience est levée à 19 h. 45. Les débats reprendront aujourd'hui mardi à 14 h. Ils se poursuivront dans le courant de l'après-midi et sans doute dans la nuit. La journée de mercredi sera également consacrée à l'examen de ces affaires.

De nombreuses compagnies d'assurances et la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail interviennent dans ces débats. Ils plaident en faveur des victimes de ces escroqueries et demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis. Ils demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis.

De nombreuses compagnies d'assurances et la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail interviennent dans ces débats. Ils plaident en faveur des victimes de ces escroqueries et demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis. Ils demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis.

De nombreuses compagnies d'assurances et la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail interviennent dans ces débats. Ils plaident en faveur des victimes de ces escroqueries et demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis. Ils demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis.

De nombreuses compagnies d'assurances et la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail interviennent dans ces débats. Ils plaident en faveur des victimes de ces escroqueries et demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis. Ils demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis.

De nombreuses compagnies d'assurances et la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail interviennent dans ces débats. Ils plaident en faveur des victimes de ces escroqueries et demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis. Ils demandent que les auteurs de ces escroqueries soient punis.

Réuni en séance extraordinaire, le Conseil municipal de Tourcoing fête les 25 ans de vie publique de M. Jules Brassart, premier adjoint au maire



Au centre, M. BRASSART, ayant à sa gauche M. INGHELIS, député-maire, entouré du Conseil municipal et de ses amis.

Pour commémorer, comme il convient, les vingt-cinq années consacrées à la vie de la cité par M. Jules Brassart, premier adjoint au maire, le Conseil municipal en séance extraordinaire, avait été convoqué ce jour-là, à 10 heures, en la salle des délibérations de l'Assemblée communale.

Il y avait de nombreux conseillers municipaux et de nombreux citoyens. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique. M. Brassart a été félicité pour ses 25 ans de vie publique.

Deux Polonais cambriolent un garni, rue de la Gare

L'un d'eux est arrêté après une vive poursuite. Le quartier de la Gare a été mis en émoi au cours de la nuit de dimanche à lundi par un audacieux cambriolage. Deux Polonais ont pénétré dans le garni d'un estaminet. Heureusement, un des voleurs a été arrêté et son complice ne tardera pas sans doute à être lui aussi appréhendé.

Voici les faits: Au café Honoré, 2, rue de la Gare, habitant au 1er étage dans une chambre garnie, un ménage composé de M. Michel Michiels, âgé de 27 ans, et d'une ménagère, Mme Marie-Louise Deschamps, âgée de 33 ans. Dimanche soir, ils avaient reçu la visite d'une amie prénommée Maria, femme de ménage, domiciliée à Lille, et se trouvaient avec elle dans la salle du café, au rez-de-chaussée. Ils étaient auparavant montés dans leur chambre, où Maria, dont ils ne connaissent que ce prénom, avait déposé son manteau et son sac.

Vers 22 h. 40, Maria devait reprendre le dernier tramway afin de regagner Lille. Mme Marie-Louise Deschamps sortit avec elle du café, pénétra dans le couloir qui donne passage à l'entrée partiennière et monta jusqu'au palier.

« AU VOLEUR ! » A ce moment elle constata que la porte de sa chambre, qui était fermée par un cadenas, avait été ouverte. En effet, un inconnu était debout dans le couloir et un autre se cachait dans la chambre près du lit. Voyant sa chambre bouleversée et sans perdre son sang-froid, Mme Marie-Louise Deschamps cria au voleur ! Les deux individus, qui se trouvaient dans la chambre, se précipitèrent précipitamment l'escalier, bouclant même sa passoire M. Michiels, qui, au bruit, était sorti aussi du café et s'était précipité vers l'entrée partiennière.

La porte franchie, les deux fuyards, furent à toutes jambes dans la rue de la Gare. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.

M. Michiels et M. Hanson, demeurant 113, boulevard Emile-Zola, les serrèrent de près quand ils tournèrent boulevard Emile-Zola. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.

M. Michiels et M. Hanson, demeurant 113, boulevard Emile-Zola, les serrèrent de près quand ils tournèrent boulevard Emile-Zola. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.

M. Michiels et M. Hanson, demeurant 113, boulevard Emile-Zola, les serrèrent de près quand ils tournèrent boulevard Emile-Zola. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.

M. Michiels et M. Hanson, demeurant 113, boulevard Emile-Zola, les serrèrent de près quand ils tournèrent boulevard Emile-Zola. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.

M. Michiels et M. Hanson, demeurant 113, boulevard Emile-Zola, les serrèrent de près quand ils tournèrent boulevard Emile-Zola. Le voleur le plus rapide, l'Espagnol M. Michiels, comprenant les raisons de leur fuite, alerta les consommateurs et clients du café et une poursuite s'engagea.